

France-Martigues: Damage or loss insurance services

OJ S 127/2015 04/07/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier de Martigues

Postal address: 3 bd des Rayettes, BP 50248

Town: Martigues Cedex

Postal code: 13698

Country: France

E-mail: cellule.marches@ch-martigues.fr

Telephone: +33 442432604

Fax: +33 442432613

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://ch-martigues.marcoweb.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Centre hospitalier de Martigues

Postal address: 3 bd des Rayettes, BP 50248

Town: Martigues Cedex

Postal code: 13698

For the attention of: Mme Pellegrin Valérie, responsable de la cellule marchés

E-mail: cellule.marches@ch-martigues.fr

Telephone: +33 442432604

Fax: +33 442432613

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Centre hospitalier de Martigues

Postal address: 3 bd des Rayettes, BP 50248

Town: Martigues Cedex

Postal code: 13698

For the attention of: Mme Pellegrin Valérie, responsable de la cellule marchés

E-mail: cellule.marches@ch-martigues.fr

Telephone: +33 442432604

Fax: +33 442432613

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Centre hospitalier de Martigues

Postal address: 3 bd des Rayettes, BP 50248

Town: Martigues Cedex

Postal code: 13698

For the attention of: Mme Pellegrin Valérie, responsable de la cellule marchés

E-mail: cellule.marches@ch-martigues.fr

Telephone: +33 442432604

Fax: +33 442432613

I.2. Type of the contracting authority

Other: centre hospitalier

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Fourniture de prestations d'assurances pour l'ensemble du centre hospitalier de Martigues — tous sites confondus.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6a:

Main site or place of performance: Tous les sites du centre hospitalier de Martigues sont concernés. Ils sont indiqués dans le CCTP, 13500 Martigues.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Ces prestations devront strictement répondre aux spécificités techniques décrites dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Les prestations objet du présent marché sont divisées en 4 lots. Les prestations faisant l'objet du présent marché doivent être conformes aux dispositions du Code des Assurances. Cette consultation s'adresse aux compagnies d'assurance, mutuelles, soit de façon directe, soit par l'intermédiaire d'agents généraux, de courtiers ou de sociétés de courtage, habilités à présenter des opérations d'assurances (attestation ORIAS à fournir pour les Intermédiaires en assurances et attestation ACPR pour les assureurs).

II.1.6. CPV code(s)

66515000 Damage or loss insurance services, 66516000 Liability insurance services, 66514110 Motor vehicle insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1.

Total quantity or scope

Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché pour chaque lot. Marché conclu pour une période initiale de 12 mois, à compter du 1.1.2016 jusqu'au 31.12.2016. La durée de la période initiale des prestations est de 12 mois. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 48 mois.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, en application de la procédure négociée article 35-II-6 du code des marchés publics.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Assurance multirisque dommages aux biens.

2) CPV code(s)

66515000 Damage or loss insurance services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Lot No: 2

1) Short description

Assurance bris de machine et tous risques informatique.

2) CPV code(s)

66515000 Damage or loss insurance services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Lot No: 3

1) Short description

Assurance responsabilité civile et protection juridique.

2) CPV code(s)

66516000 Liability insurance services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration**

5) Additional information about lots

Lot No: 4

1) Short description

Assurance flotte automobile.

2) CPV code(s)

66514110 Motor vehicle insurance services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 5 % du montant de l'avance.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français. Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 50 jours. Modalités de financement des prestations: financement sur fonds propres de l'hôpital.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Prestations supplémentaires éventuelles définies au cahier des charges.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (formulaire Dc1) ou à défaut document équivalent comportant une habilitation du mandataire à engager les membres du groupement et une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner conformément aux articles 43 et 44 du code des marchés public.; la déclaration du candidat (formulaire Dc2 ou document équivalent). En présence d'un groupement, chaque membre du groupement doit compléter le formulaire Dc2 ou le document équivalent.; déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Cmp; pour les courtiers le mandat de la Compagnie au Courtier selon modèle

joint en annexe du présent règlement de consultation.;le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat;extrait KBIS de moins de 3 mois;copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; attestation ACPR (agrément de l'assureur à pouvoir répondre aux marchés publics) et attestation ORIAS (intermédiaires d'assurances: agent ou courtier).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Lot 3: Valeur technique. Weighting 60
2. Lot: Valeur technique: Etendue de la couverture des risques (amplitude des garanties et des exclusions). Weighting 60
3. Lot: Valeur technique: Plafonds d'indemnisation et franchises. Weighting 20
4. Lot: Valeur technique: Qualité des modalités de gestion, stabilité offerte par les modalités de révision des primes, qualité et réactivité de l'accompagnement. Weighting 15
5. Lot: Valeur technique: Capacité à assurer une assurance à 100 %, stable et permanente pendant toute la durée du contrat (jugement du risque lié à la coassurance) proposé. Weighting 5
6. Lot: Valeur technique: Etendue de la couverture des risques (amplitude des garanties et des exclusions). Weighting 60

7. Lot: Valeur technique: Plafonds d'indemnisation et franchises. Weighting 20
8. Lot: Valeur technique: Qualité des modalités de gestion, stabilité offerte par les modalités de révision des primes, qualité et réactivité de l'accompagnement. Weighting 15
9. Lot: Valeur technique: Capacité à assurer une assurance à 100 %, stable et permanente pendant toute la durée du contrat (jugement du risque lié à la coassurance) proposé. Weighting 5
10. Lot: Valeur technique: Etendue de la couverture des risques (amplitude des garanties et des exclusions). Weighting 60
11. Lot: Valeur technique: Plafonds d'indemnisation et franchises. Weighting 20
12. Lot: Valeur technique: Qualité des modalités de gestion, stabilité offerte par les modalités de révision des primes, qualité et réactivité de l'accompagnement. Weighting 15
13. Lot: Valeur technique: Capacité à assurer une assurance à 100 %, stable et permanente pendant toute la durée du contrat (jugement du risque lié à la coassurance) proposé. Weighting 5
14. Lot 4: Prix des prestations. Weighting 40
15. Lot: Prix des prestations: Montant de la prime de base. Weighting 60
16. Lot: Prix des prestations: Montant des primes additionnelles éventuelles. Weighting 25
17. Lot: Prix des prestations: Montant des frais de gestion éventuels. Weighting 15
18. Lot: Prix des prestations: Montant de la prime de base. Weighting 60
19. Lot: Prix des prestations: Montant des primes additionnelles éventuelles. Weighting 25
20. Lot: Prix des prestations: Montant des frais de gestion éventuels. Weighting 15
21. Lot: Prix des prestations: Montant de la prime de base. Weighting 60
22. Lot: Prix des prestations: Montant des primes additionnelles éventuelles. Weighting 25
23. Lot: Prix des prestations: Montant des frais de gestion éventuels. Weighting 15
24. Lot 1: Valeur technique. Weighting 60
25. Lot 1: Valeur technique: Etendue de la couverture des risques (amplitude des garanties et des exclusions). Weighting 60
26. Lot 1: Valeur technique: Plafonds d'indemnisation et franchises. Weighting 20
27. Lot 1: Valeur technique: Qualité des modalités de gestion, stabilité offerte par les modalités de révision des primes, qualité et réactivité de l'accompagnement. Weighting 15
28. Lot 1: Valeur technique: Capacité à assurer une assurance à 100 %, stable et permanente pendant toute la durée du contrat (jugement du risque lié à la coassurance) proposé. Weighting 5
29. Lot 1: Prix des prestations. Weighting 40
30. Lot 1: Prix des prestations: Montant de la prime de base. Weighting 60
31. Lot 1: Prix des prestations: Montant des primes additionnelles éventuelles. Weighting 25
32. Lot 1: Prix des prestations: Montant des frais de gestion éventuels. Weighting 15
33. Lot 2: Valeur technique. Weighting 60
34. Lot 2: Prix des prestations. Weighting 40
35. Lot 3: Valeur technique. Weighting 60
36. Lot 3: Prix des prestations. Weighting 40
37. Lot 4: Valeur technique. Weighting 60
38. Lot 4: Prix des prestations. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

15.9.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent. Non Non
Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. La transmission des plis par voie papier est autorisée pour cette consultation. Les modes de transmission autorisés sont les suivants: Poste avec AR, Dépôt contre récépissé Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Les candidats peuvent transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants: Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Xades, Cades ou Pades. La seule signature électronique du pli

n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS. Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://www.references.modernisation.gouv.fr>) ou dans une liste de confiance d'un autre Etat-Membre de l'union européenne. Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 30.6.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 24 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13006
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811387

Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 24 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13006

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 24 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13006

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.6.2015